



# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

POLITIQUE, LITTÉRATURE.

PRO ARIS ET FOCIS

SCIENCES, ARTS.

1er Septembre 1827.

NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI, 1er DECEMBRE 1909

83me Année

## COUR D'ASSISES DE LA SEINE.

### LES DEBATS DE L'AFFAIRE STEINHEIL

HUITIEME AUDIENCE.

(Suite)

Paris, 12 novembre.

M. Conan

Avant Proust et Couillard, M. Conan remplit, chez Mme Steinheil, les offices de valet de chambre. M. Conan, qui devait être à peu près au maillot à l'époque, est aujourd'hui un petit jeune homme blond et embeurré qui, une fois en face du jury, l'impression désemparée d'en avoir rémotion, avale sa langue.

Au tout d'un bon temps, jugeait que M. Conan et le jury se sont suffisamment contemplés, M. de Valles se résigne à rompre le silence.

—Un jour que M. Steinheil était en retard pour rentrer au Vert-Bois, sa femme n'est-elle pas dit: «Au lieu seulement le train pouvait reculer?»

—Oui.

—Et ce que tante Lily n'était pas objet de plaisanteries à l'office?

—On savait qu'elle était, «des messieurs» (Rires).

Me Aubin.—Quant à votre père a été grièvement blessé, qui donc l'a recueilli avec votre mère et votre sœur?

—M. Steinheil.

—Et c'est madame, qui l'a soigné?

—Non, elle était à Bellevue.

Mme Steinheil.—C'est mon mari aussi qui vous a jeté à la porte et moi je vous ai soigné.

—Et pas vrai.

—Pour terminer, Me Aubin lit un rapport de l'inspecteur Dulut représentant comme un ivrogne, qui rentrait la nuit par-dessus les grilles, aidé d'individus suspects.

Conan demeure muet, et cette intéressante déposition prend fin.

M. Sembel

M. Sembel est le chauffeur qui conduisait parfois Mme Steinheil, qu'elle fit appeler et auquel elle remit vingt francs.

M. Sembel explique que c'était pour le dédommager du temps perdu et quelle le pria de l'aider dans ses recherches.

Mme Steinheil.—J'avais été mise sur la piste de l'automobile par un rédacteur de l'Action Française, qui m'avait dit qu'une automobile avait stationné impasse Ronsin, que la justice cachait et l'auto-mobili et les gens qui étaient remontés déclara. Je n'en dis pas plus, cela va trop loin.

Le président.—Ah! non, pas de cette raison, dites tout.

—On me disait qu'il était un crime politique, qu'on avait voulu prendre certains papiers qu'avait mon mari et qu'on voulait faire disparaître. Alors, j'ai demandé à Sembel de retrouver ce chauffeur.

Rappelé, l'agent Dulut déclare que l'automobile est une légende.

Le capitaine Schaffer

Au milieu d'un profond silence, le capitaine Schaffer s'avance à la barre.

—Vous avez, dit le président, connu Mlle Japy alors qu'elle avait dix-huit ans. Un projet de mariage fut même ébauché entre vous. Dites à messieurs les jurés le souvenir qui vous est resté de cette jeune fille.

—J'ai connu Mlle Japy en 1885. J'étais camarade de régiment de son frère. Il y eut, en effet, des projets de mariage entre nous, approuvés par nos deux familles, et les arrangements que j'eus à ce moment, ce n'est pas aujourd'hui qu'elle est dans le malheur que je le regretterai. C'était une jeune fille charmante, très artiste, douce et bonne. Elle ne recherchait pas la fortune puisqu'elle voulait m'épouser, moi qui n'en ai pas. Elle aimait son père, mais elle avait pour sa mère un véritable culte.

Je la déclare incapable d'avoir commis ou fait commettre le crime monstrueux qui lui est reproché.

Et après s'être incliné devant l'accusée, il se retire au lieu d'un silence profond et ému.

Très pâle, Mme Steinheil le suit d'un long regard.

Me Paisant

Me Paisant, avocat à la cour, s'avance ensuite à la barre. La déposition de Me Paisant est plus qu'un témoignage, elle est une véritable plaidoirie, très chaude et très émue, qui prouvera tout au moins qu'il est dans le malheur des hommes qui savent rester fidèles aux amis des jours heureux.

Mme Steinheil, dit-il en substance, était une mère admirable et une femme exquise. Son mari était un parfait honnête homme, mais comme tant d'artistes un grand enfant. Toute la vie de cette femme ne fut qu'une lutte pour lui donner la foi en lui, la force de travailler.

Mais comme tout de lutte, après tant de batailles, elle sentait le besoin parfois d'avoir auprès d'elle une affection forte et virile contre laquelle se blottir. Son mari était un grand enfant, elle chercha ailleurs...

Et Me Paisant termine en déclarant croire à l'absolue innocence de l'accusée.

La question de complicité.

Les témoignages sont finis. Le président déclare qu'il posera, comme résultant des débats, la question de complicité.

Cette déclaration, à laquelle pourtant beaucoup s'attendaient, provoque une véritable émotion.

LE REQUISITOIRE

M. l'avocat général Trouard commence ensuite son réquisitoire. Très nette, très ferme, sa parole n'a pas été sans produire une réelle impression.

Avant tout, il supplie les jurés d'être sourds à tous les bruits du dehors, pour n'écouter que leur conscience.

C'est dit, l'avocat général énumère chacun des acteurs de ce drame. Les portraits sont sévères.

Le père de l'accusée était un alcoolique, son parent l'a confirmé dans son témoignage; il avait dissipé en spéculations malheureuses une partie de sa fortune, sa femme, simple fille d'honnêtes ouvriers de Montbéliard, fit, elle aussi, des dépenses exagérées qui amenèrent des broglies avec ses enfants. L'accusée, est, un brillant éducation, musique, dessin, équitation.

C'était une nature caressante, et charmante, mais que tous ses profaneurs d'époux ont l'enfance comme menteuse. A quinz' ans, elle a une première intrigue avec le fils d'un épicier à qui elle donne des rendez-vous. Puis, c'est une seconde intrigue, dont le scandale est tel que son père, alors deux jours d'effroyable colère, doit l'exiler à Bayonne. Ce scandale avait été si grand que l'on prétendit que le voyage était destiné à masquer une maternité aussi déshonorante que prématurée. De là naquit la légende du fils naturel qui serait devenu l'assassin.

L'avocat général reconnaît du reste que cette histoire de maternité ne fut qu'une calomnie.

C'est à Bayonne qu'elle fit la connaissance de M. Steinheil. Elle avait dix-neuf ans, il en avait trente-huit. Ce fut, elle le déclare, un mariage de pitié.

Elle apportait 3000 francs de rente; lui apportait l'immeuble de l'Impasse Ronsin, un mobilier de 14,000 francs et des commandes de l'Etat, qui rapportaient environ 12 000 francs par an.

Il avait en elle une fille, Mlle Marie.

Je ne prononcerai pas son nom, dit-il, sans lui adresser un mot de profonde pitié. Son cœur souffrait à l'amour. Frappée aujourd'hui comme fille et comme

femme, elle a tout perdu. Inclination et passion.

Puis, c'est l'arrivée à Paris, où rapidement Mme Steinheil se crée un salon. Mais les ressources étaient insuffisantes. Alors, femme gâtée et douée d'une femme d'affaires, elle invente tante Lily.

Pour passer, continue l'avocat général, elle avait Mariette Wolff, serviteur tout à fait à part, capable de pousser la complaisance jusqu'au cynisme. Cette femme a tout fait exceller dans les besognes louches et les déniches suspectes. Instrument précieux d'exécution, avec de pareils lieutenants, on pouvait exécuter les plus terribles besognes.

M. Steinheil a-t-il connu l'infamie de sa femme? La lettre qu'on connaît de lui l'établit sans doute possible.

Quant à elle, elle n'était pas seulement infidèle, elle était odieuse. A cet homme qui supportait tout pour elle, elle écrivait: «Vous voulez creuser plus profond l'abîme qui nous sépare. A votre aise».

—Le malheur-ux creusait l'abîme et l'accusée a creusé une tombe.

A ces mots, Mme Steinheil éclate en sanglots et se cache la tête sur ses genoux.

L'avocat général rappelle les accusations iniques portées contre son mari et que ne peuvent infirmer les rétractations des témoins à l'audience.

La misère augmentait, elle était, selon son expression, lasse de vivre, le mari refusant de divorcer, il fallait être libre, car, quoique son mari ait déclaré qu'il ne se remarierait jamais, elle se sentait assez forte, avec le temps et la liberté, pour vaincre cette résolution.

Qu'elle soit, au contraire, mise à néant, et c'est pour elle la plus glorieuse des réponses.

La parole est à elle. En pareil cas, on comprendrait mal que l'innocence hésite, dit-elle, pour cela, subir quelques jours de prison de plus.

En face d'une accusation aussi grave, elle a le droit de demander des preuves; si elle ne les fait pas, ce n'est pas une plaidoirie, si admirable soit-elle, qui empêchera le jury de se dire peut-être:

Elle croit complice, et le délateur a jeté leurs noms en pleine audience.

Peuton en rester là?

Après pareil incident, la situation, pour l'accusée, a changé de face. Que l'allégation de l'avocat général soit confirmée, et, cette fois, elle est écrasée sous l'évidence.

Qu'elle soit, au contraire, mise à néant, et c'est pour elle la plus glorieuse des réponses.

La parole est à elle. En pareil cas, on comprendrait mal que l'innocence hésite, dit-elle, pour cela, subir quelques jours de prison de plus.

En face d'une accusation aussi grave, elle a le droit de demander des preuves; si elle ne les fait pas, ce n'est pas une plaidoirie, si admirable soit-elle, qui empêchera le jury de se dire peut-être:

Elle croit complice, et le délateur a jeté leurs noms en pleine audience.

Peuton en rester là?

Après pareil incident, la situation, pour l'accusée, a changé de face. Que l'allégation de l'avocat général soit confirmée, et, cette fois, elle est écrasée sous l'évidence.

Qu'elle soit, au contraire, mise à néant, et c'est pour elle la plus glorieuse des réponses.

La parole est à elle. En pareil cas, on comprendrait mal que l'innocence hésite, dit-elle, pour cela, subir quelques jours de prison de plus.

En face d'une accusation aussi grave, elle a le droit de demander des preuves; si elle ne les fait pas, ce n'est pas une plaidoirie, si admirable soit-elle, qui empêchera le jury de se dire peut-être:

Elle croit complice, et le délateur a jeté leurs noms en pleine audience.

Peuton en rester là?

## Crampes

«Je Souffris 9 Ans»

Écrit Mme Sarah J. Hoskins, de Cary, Ky. «J'avais de sérieux désordres auxquels les femmes sont sujettes et des crampes qui me mettaient presque à la mort. Je souffrais atrocement de mon dos et de mon côté droit. J'essayai de tout pour me soulager, mais je n'y parvins pas, et j'avais perdu tout espoir d'être jamais bien, quand enfin je commençai à PRENDRE CARDUI. J'ai pu maintenant laver toute la journée et vaquer aux soins du ménage avec facilité et c'est à

Mme S. HOSKINS, Cary, Ky.

Cardui que je dois la santé dont je jouis actuellement.

Mesdames, il vous faut Cardui pour la débilité dont vous êtes atteintes car il a été reconnu qu'il change cette faiblesse en force. Vous devriez commencer à en faire usage immédiatement, car il est dangereux de donner prise à une maladie quelconque sur n'importe quelle partie de votre corps. Chassez tous les maux singuliers aux femmes et combattez leur débilité, en prenant cet heureux remède des femmes: CARDUI. Commencez aujourd'hui!

PRECIEUX LIVRE GRATIS

Demandez par écrit le Livre de 64 pages illustré: «The Women's Friend» contenant les symptômes des Maladies de Femmes et donnant de précieux avis sur la santé, l'hygiène, la diète, les médicaments, etc., pour les femmes. Écrivez-les à: Mrs. J. C. Hooper, 1000 North Dearborn St., Chicago, Ill., U.S.A. The Chattanooga Medicine Co., Chattanooga, Tenn.

## Prenez CARDUI

Les principaux articles de ce projet sont:

1. Le rétablissement du principe d'autonomie municipale détruit durant ces dernières années par des décrets spéciaux du gouvernement central.
2. L'abolition des décrets administratifs suivant lesquels le gouvernement pouvait à sa fantaisie révoquer ou modifier des actes municipaux. Le gouvernement s'engage à reconnaître le droit de rappeler à l'ordre les municipalités qui feraient un abus de leur pouvoir.

Des constatations scientifiques ressort, et qu'il n'y a pas eu de lutte, et que Mme Japy est morte étouffée et non étranglée, et, enfin, que la tache relevée du doigt du mort est identique à celle de la jambe de l'accusée.

Assemblée du Cabinet.

Londres, 30 novembre.—Le Cabinet s'est réuni à midi aujourd'hui, dans le but de discuter la forme du discours du Roi projetant le Parlement.

Tous les membres, à l'exception de Sir Edward Grey, secrétaire d'Etat des Affaires Étrangères, étaient présents.

La foule, dans la rue, a modérément acclamé les ministres quand ils sont entrés dans le palais.

Bien que le gouvernement n'ait pas annoncé son intention à l'égard d'un ajournement ou de la prorogation du Parlement, les rapports d'aujourd'hui, laissent peu de doute à cet effet. Le ministre Asquith verra le roi Édouard demain, croit-on. Les deux chambres auront de courtes sessions vendredi, qui seront suivies à la lecture du discours du Roi.

Mort de l'évêque Hendricks.

Manilla, Phil., 30 novembre.—Mgr T. A. Hendricks, évêque du diocèse de Cebu est mort aujourd'hui du choléra.

L'évêque était en mauvais état depuis quelques semaines et devait partir pour New York, lorsqu'il a été atteint de la terrible maladie.

Plusieurs cas de choléra ont été constatés ces jours derniers à Cebu.

Nouvelles de l'expédition Roosevelt.

Londres, 30 novembre.—Le colonel Roosevelt et ses membres de son expédition sont arrivés aujourd'hui à Londrina. Ils sont tous en excellente santé et enchantés du résultat de leur chasse sur le plateau de Guas Inghu.

Dans la soirée M. Roosevelt et son fils Kermit sont partis pour Njaro où ils seront pendant quelques jours les hôtes de Lord Delamere.

Mort d'un doc de Bavière.

Bayreuth, 30 novembre.—Le duc Karl Théodore, de Bavière, est mort aujourd'hui d'une maladie des reins.

Le duc Karl n'a jamais occupé un poste marquant dans les cercles militaires ou politiques, mais il étudia la médecine et devint un spécialiste renommé des maladies de l'oreille.

Il était chef de la ligue ducal de la maison Baviroise. Une de ses sœurs, l'impératrice d'Autriche fut mariée à Genève. Une autre sœur épousa le duc d'Alençon et fut brûlée vive dans l'incendie du Bazar de la Charité à Paris.

Une de ses filles est la femme du prince de la Couronne Albert de Belgique et une autre a épousé le Prince Rupprecht de Bavière, un petit fils du prince régent, qui montera probablement sur le trône à la mort du roi Otto qui est tou.

LE REQUISITOIRE.

M. l'avocat général Trouard-Riolle avait indiqué, avant-hier, la thèse de l'accusation; il l'a soutenue hier avec une netteté de discussion et une lousité d'arguments auxquelles il est juste de rendre hommage.

Dit-on le tout de suite, au reste, sa thèse a produit une profonde impression. Qu'on l'accepte ou qu'on la combatte, elle met enfin, au milieu de tant de ténèbres une veine nette et précise.

Quant à l'accusée, pendant ces longues heures, si elle n'a cessé de manifester une irritation qui parfois s'élevait jusqu'à la colère, combien on attendait un cri d'innocence résonnant quand même à d'aussi terribles et précises accusations, et aussi quelques larmes, alors tout au moins que l'avocat général lui reprochait de n'avoir même pas tenté d'aller une dernière fois embrasser le cadavre de sa mère emporté à la Morgue.

Essayons maintenant, en quelques mots, de résumer les principaux arguments que, sans un moment de faiblesse, l'avocat général développa pendant près de six heures.

Hier, dit-il en débutant, je vous ai fait, messieurs les jurés, connaître les acteurs du drame, voyons maintenant le théâtre.

Après avoir rappelé les dispositions de la ville, il retrace la découverte du crime par Rémy Couillard. On a essayé de mettre le témoignage du valet de chambre en contradiction avec ses premières dépositions, rédigées sur les simples notes d'un commissaire de police qui ne procéda à aucun interrogatoire en règle.

Entre les déclarations de Couillard, qui n'a jamais varié, et les procès-verbaux rédigés avec une pareille légèreté, dit-il, je n'hésite pas: la vérité est du côté de Couillard.

Au surplus, les déclarations des premiers témoins le confirment: pas de corde en travers du corps; trois liens différents et indépendants l'un de l'autre: aux pieds, au cou, aux mains.

Docteurs, amis, agents accourent et une première constatation

## JETEZ LES YEUX SUR NOS VITRINES

124 pieds rue N. Remparts—100 pieds rue Iberville.

VOUS Y VERREZ LA PLUS BELLE EXPOSITION DE

### MEUBLES

En ville dans la plus Grande Vitrine au Sud—124 pieds de long, remplie de Meubles de la Meilleure Qualité que nous vendons moins cher qu'un ne vous ferait payer ailleurs des marchandises inférieures. Nous pouvons meubler votre

MAISON DE LA CAVE AU GRENIER

Et Bien le Faire—Exactement comme vous le voulez.

Si ce sont des Meubles et des Objets pour le Meuble qui vous font, vous les trouverez ici, et vous serez très satisfaits.

Vous qui avez votre maison vide—il n'est pas moins facile que vous achetez—de vous la remplir avec tout ce que vous voulez.

Nous sommes prêts à vous offrir un service complet et à vous faire tout ce que vous voulez.

FRANCIS MAESTRI

PAUL MAESTRI

### FRANCIS AND PAUL MAESTRI FURNITURE CO.,

LE MAGASIN DE MEUBLES LE PLUS GRAND MAGASIN EN VILLE.

AU COIN DES RUES REMPARTS ET IBERVILLE. Phone 7416 943

UN BEL MAGASIN. LE GRAND. PAS DE QU'ÉVALUÉS.